

Délibération N° 2024-01-03

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 29 janvier 2024,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur les demandes d'agrément et de codirections de thèse

➤ La Commission Recherche est consultée pour avis sur les demandes d'agrément suivantes :

• Demandes de co-direction de:

- METZLER Guillaume - Doctorant.e : PROSKURINA Irina
- METZLER Guillaume - Doctorant.e : PEYRAUD Eliz
- CHIVALLON Christine - Doctorant.e : ROBIN-DETRAZ William
- QUIGNARD Mathieu - Doctorant.e : HEIDEN Lydia

La Vice-présidente recherche propose aux élu.e.s d'accepter toutes ces demandes.

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 34

Quorum : 18

Présent.e.s ou représenté.e.s en début séance = 20

Votant.es = 18

Pour = 18

Contre = 0

Ne prend pas part au vote = 0

Abstention = 0

La Commission Recherche accepte ces quatre demandes à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 29 janvier 2024



La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 18 quai Claude Bernard 69365 LYON Cedex 07

Tel. +33(0) 4 78 69 73 76 - recherche@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr